

## RECOMMANDATION

**Conseil scientifique de  
l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)**

### Objets : RGPP

Suite à la présentation que Jean-Pierre Alix lui a faite le 7 juillet de l'adaptation de la RGPP au CNRS, le CSINSHS se félicite de la qualité des échanges qu'ils ont pu avoir et de la volonté qu'il a affirmée de défendre les postes au CNRS. Cela dit, le CSINSHS affirme son opposition à l'externalisation des fonctions support à la recherche et à une stratégie intensive de mutualisation de ces fonctions. L'évolution de l'organisation de la recherche (accélération du financement de la recherche sur projets dans un contexte de regroupement des équipes) a pour conséquence une augmentation des tâches d'administration pour les chercheurs et enseignants-chercheurs dont ils ne peuvent s'acquitter correctement et sans qu'en pâtisse leur activité de recherche sans aide de proximité. Quant aux personnels ITA, qu'ils travaillent dans les délégations régionales, au siège ou dans les laboratoires, il est à craindre que la centralisation des services réalisée par des mobilités forcées et des mutualisations autoritaires ne dégrade encore davantage leurs conditions de travail. La réduction des personnels de soutien à la recherche et l'externalisation de ces fonctions sont d'autant plus inacceptables que, comme le prouvent les premiers audits, le CNRS est déjà confronté à un sous-encadrement des fonctions dites « support ».

Recommandation adoptée le 26 septembre 2011.

22 votants

Vote : 21 pour, 0 abstention, 1 contre

Sophie Duchesne,  
Présidente du CS INSHS

### Destinataires :

M. Alain Fuchs, Président du CNRS,  
M. Patrice Bourdelais, Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales,  
M. Jean-Pierre Alix, chargé de mission à la MRP de la DGDR.